

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT DE COLLECTE  
DES ORDURES MENAGERES  
DE L'EST VENDEEN**

Arrondissement  
De LA ROCHE SUR YON

**SEANCE DU 31 JANVIER 2023**

N° OM31012304  
CM/BB

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un du mois de janvier, à 18H30, à la Salle de la Forêt, à Saint-Prouant, a eu lieu l'Assemblée Générale du Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères de l'Est Vendéen, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Président.

Date de convocation : 25/01/2023

Nombre de Conseillers Syndicaux : 36  
Nombre de votants : 22

Nombre de présents : 22  
Nombre de oui : 22

**PRESENTS :** Lydie AVOINE (suppléante), Lionel GAZEAU, Franck JAUD, Jean-Claude MARCHAND, Frédéric PORTRAIT, Alain SCHMUTZ, Michel VINCENDEAU, Sophie BENETEAU (suppléante), Jean-Louis CORNIERE, Jeannick DEBORDE, Christian DROUULT, Anthony GRIMAUD, Philippe RIPAUD, Yannick SOULARD, Marie-Jeanne BENOIT, Alain CAREIL, Jean-Michel CHATONIER, Claude CLERJAUD, Pascal COUSIN, Christian GUENION, Jean-Yves BRICARD, Jean-Pierre MALLARD formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSES :** Adeline AUBERGER, Anne BIZON, Dominique MARTIN, Emmanuelle MOREAU, Christophe PRIOU, Anne ROY, Pierre BERTRAND, Daniel DRAPEAU, Hélène MADORRA, Isabelle MOINET, Emmanuel TESSIER, Damien CRABEL, Daniel MOTTARD, Jérôme CARVALHO, Yvan CHENU, Sylvie MARIOT.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a nommé Monsieur Yannick SOULARD pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Président

Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :	
<b><u>Investissement</u></b>	
Dépenses	<b>4 304 915,00</b>
Recettes	<b>4 304 915,00</b>
<b><u>Fonctionnement</u></b>	
Dépenses	<b>7 122 051,00</b>
Recettes	<b>7 122 051,00</b>
<b><u>Investissement</u></b>	
Dépenses	(dont 26 064.45€ de RAR)
Recettes	(dont 0,00 de RAR)
<b><u>Fonctionnement</u></b>	
Dépenses	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	(dont 0,00 de RAR)

Une note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2023 est jointe en annexe.

Fait et délibéré à Saint-Prouant, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.  
Pour extrait conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance

Jean-Pierre MALLARD

Signé électroniquement par : Jean-Pierre  
Mallard  
Date de signature : 01/02/2023  
Qualité : Président du SCOM Est Vendéen

Yannick SOULARD

Signé électroniquement par : Yannick Soulard  
Date de signature : 01/02/2023  
Qualité : Vice-président du SCOM Est Vendéen

